RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Rapamycin

Autres désignations commerciales

Rapamycin, RAPA, Rapamune, Sirolimus

(3S,6R,7E,9R,10R,12R,14S,15E,17E,19E,21S,23S,26R,27R,34aS)
-9,10,12,13,14,21,22,23,24,25,26,27,32,33,34,34a-hexadecahydro-9,27-dihydroxy-3-[(1R)-2-[(1S,3R,4R)
-4-hydroxy-3-methoxycyc lohexyl]-1-methylethyl]
-10,21-dimethoxy-6,8,12,14,20,26-hexamethyl-23,27-epoxy-3H-pyrido[2,1-c][1,4]
-oxaazacyclohentriacontine-1,5,11,28,29 (4H,6H,31H)-pentone

(1R,9S,12S,15R,16E,18R,19R,21R,23S,24E,26E,28E,30S,32S,35R)-1,18-dihydroxy-12-[(2R)-1-[(1S,3R,4R)
-4-hydroxy-3-methoxycyclohexyl]propan-2-yl]
-19,30-dimethoxy-15,17,21,23,29,35-hexamethyl-11,36-dioxa-4-azatricyclo[30.3.1.04,?]hexatriaconta-16,24,2
6,28-tetraene-2,3,10,14,20-pentone

Abreviations:	RPM
Nº CAS:	53123-88-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Recherche scientifique et développement

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).
Substance pharmaceutique
Les agents pharmaceutiques.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Iris Biotech GmbH		
Rue:	Adalbert-Zoellner-Straße 1		
Lieu:	D-95615 Marktredwitz, Germany		
Boîte postale:	568 D-95605 Marktredwitz, Germany		
Téléphone:	+49 9231 97121 0	Téléfax:	+49 9231 97121 99
e-mail:	info@iris-biotech.de		
Interlocuteur:	Compliance Department	Téléphone:	+49 9231 97121 0
e-mail:	sds@iris-biotech.de		
Internet:	www.iris-biotech.de		
Service responsable:	Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.		

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)89 19240 (CENTRE ANTIPOISON München: 24 h)

Information supplémentaire

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 24h

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:
Cancérogénicité: Carc. 2
Mutagénicité sur les cellules germinales: Muta. 2
Toxicité pour la reproduction: Repr. 2
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 1
Mentions de danger:
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques en cas d'ingestion.
Susceptible de provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut irriter les voies respiratoires.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

Mentions de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver Mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un lieu d'élimination approuvé.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Conseils supplémentaires

Attention - Substance non encore testée complètement.

2.3. Autres dangers

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

(3S,6R,7E,9R,10R,12R,14S,15E,17E,19E,21S,23S,26R,27R,34aS)
-9,10,12,13,14,21,22,23,24,25,26,27,32,33,34,34a-hexadecahydro-9,27-dihydroxy-3-[(1R)-2-[(1S,3R,4R)
-4-hydroxy-3-methoxycyc lohexyl]-1-methylethyl]
-10,21-dimethoxy-6,8,12,14,20,26-hexamethyl-23,27-epoxy-3H-pyrido[2,1-c][1,4]
-oxaazacyclohentriacontine-1,5,11,28,29 (4H,6H,31H)-pentone

Formule: C51H79NO13

Poids moléculaire: 914,19 g/mol

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
53123-88-9	Rapamycin			<= 100 %
	Carc. 2, Muta. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 1; H351 H341 H361 H315 H319 H335 H372			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
53123-88-9		Rapamycin	<= 100 % %
	par voie orale: DL50 = 2500 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthyleneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Provoquer un vomissement si la victime est consciente. Traitement médical nécessaire. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cf. chapitre 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Assurer une aération suffisante. Éviter la formation de poussière. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel En cas d'incendie: évacuer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Bien nettoyer les surfaces contaminées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Eviter la formation de poussière. Conditions à éviter: génération/formation d'aérosols

Préventions des incendies et explosion

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Température de stockage conseillée : +2°C to +8°C

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas utiliser des récipients en alliage léger.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

En dehors de celles mentionnées à la section 1.2 a pas d'autres utilisations spécifiques sont fournis.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter des gants appropriés. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser une protection respiratoire adéquate

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide
Couleur:	blanc/ blanchâtre
Odeur:	sans odour

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	168 - 185 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide/liquide:	non déterminé
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	non déterminé

Température d'inflammation spontanée

solide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non applicable
Viscosité cinématique:	non applicable
Durée d'écoulement:	non applicable
Hydrosolubilité:	insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

Soluble dans: Toluène, Diéthyléther, Dichlorométhane, Méthanol. Ethanol (18,28 mg/ml). Diméthylsulfoxyde (DMSO) (45,71 mg/ml)

Coefficient de partage n-octanol/eau:	3,578 +/- 0,861
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	non déterminé
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:	non déterminé
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Eloigner toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas utiliser des récipients en alliage léger. Conteneur métallique
Réaction exothermique avec: Agent oxydant, Agents réducteurs.
Acide fort, bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Intrapéritonéal: LD50 (Rat): 18,22 µg/kg
intraveineuse: TDLo (Rat): 450 µg/kg
Toxicité aiguë, par voie orale TDLo (human) 4,2 mg/kg BW (intermittent)

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
53123-88-9	Rapamycin				
	orale	DL50 2500 mg/kg	Souris.		

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (Rapamycin)
Susceptible de provoquer le cancer. (Rapamycin)
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. (Rapamycin)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Rapamycin)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Rapamycin)
Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Ce produit doit être manipulé avec précaution en raison de ses effets mutagènes possibles. Quoi qu'il en soit, les données actuellement disponibles sont insuffisantes pour prouver définitivement altérations des gènes héréditaires.

Information supplémentaire

RTECS: VE6250000

Avertissement ! Au meilleur de nos connaissances,les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été investiguées.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.7. Autres effets néfastes

Attention - Substance non encore testée complètement.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Non réglementé

Transport fluvial (ADN)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non réglementé

Transport maritime (IMDG)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):	N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
Classe risque aquatique (D):	3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques en cas d'ingestion.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.